

TERMES DE REFERENCES :
**ENQUETE SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS DU VOLONTARIAT
INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITE LIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT
POST-VOLONTARIAT**

I. CONTEXTUALISATION

1.1 La plateforme France Volontaires et ses membres¹

Créée en 2009 et aujourd'hui groupement d'intérêt public (GIP), France Volontaires est la plateforme française du Volontariat International d'Échange et de Solidarité. En tant qu'opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle est reconnue comme un acteur de l'aide publique au développement par la Loi du 4 août 2021. France Volontaires facilite dialogue et collaboration entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ([liste complète ici](#)), œuvrant ensemble pour la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) dans le cadre d'une mission d'intérêt général.

La plateforme opère à la fois en France (métropole et territoires d'outre-mer) et à l'international, avec des Espaces Volontariats en Afrique, Asie, Amérique latine/Caraïbes, au Moyen-Orient et Océanie.

Ainsi France Volontaires et ses membres s'engagent à promouvoir le développement et la qualité du volontariat international en adoptant les actions suivantes :

- Concevoir des projets de volontariat en partenariat respectant les droits, cultures, croyances, aspirations et dignité humaine de toutes les parties prenantes.
- Accompagner les individus intéressés par le volontariat international en les aidant à comprendre son sens et à définir leurs projets.
- Encourager un accès équitable à un volontariat responsable et de qualité pour tous.
- Préparer les volontaires et les partenaires à la rencontre interculturelle et les soutenir tout au long de leur projet.
- Assurer un cadre sécurisé pour les volontaires et les partenaires.
- Accompagner les volontaires à leur retour en les encourageant à valoriser leur expérience dans leur parcours professionnel et citoyen.
- Favoriser la réinsertion professionnelle en valorisant les acquis de l'expérience et encourager l'engagement citoyen.
- Promouvoir la réciprocité dans les volontariats.
- Développer des partenariats et soutenir les réseaux nationaux du volontariat à l'échelle mondiale.

¹ Sources : <https://france-volontaires.org/qui-sommes-nous/france-volontaires/> et <https://france-volontaires.org/les-missions-de-france-volontaires/>

1.2 Contexte spécifique lié à l'enquête

La valorisation de l'expérience de volontariat est un enjeu pleinement réaffirmé dans le **Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2022-2024**, conclu entre France Volontaires et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ainsi, France Volontaires est dotée d'une mission visant à « *assurer une meilleure valorisation du volontariat* » et d'un objectif opérationnel visant à « *développer les moyens de mesurer et qualifier les compétences acquises par l'intermédiaire du volontariat, assurer le suivi des volontaires à leur retour de mission (y compris par la voie de réseaux d'anciens volontaires) et accompagner leur insertion dans l'emploi* ».

Courant 2023, des démarches préliminaires ont été lancées dont l'envoi d'un questionnaire aux membres de la plateforme. Ainsi, **67%** des répondants ont affirmé rencontrer des difficultés pour la valorisation de l'expérience de volontariat et l'accompagnement au retour des volontaires, citant le manque de moyens financiers et de ressources humaines ou encore des difficultés à mobiliser les volontaires après leur fin de mission. Cela a également permis de mettre en évidence l'hétérogénéité des pratiques au sein des organisations participantes.

C'est dans ce contexte qu'un **groupe de travail a été mis en place au sein de la Plateforme**. Les travaux menés ont permis l'élaboration d'une stratégie collective sur la valorisation de l'expérience de volontariat, ainsi que la définition du plan d'action priorisant les axes stratégiques. Le premier axe étant celui de l'**accompagnement post-volontariat**, le groupe de travail s'est réuni le 1er février 2024 afin de lancer les premiers travaux portant sur l'identification des besoins du Volontariat International d'Échange et de Solidarité liés à l'accompagnement post-volontariat, via une enquête dédiée.

1.3 Objectifs :

L'enquête vise à identifier les besoins et problématiques des volontaires en termes d'accompagnement post-volontariat dans le but d'améliorer les pratiques et de renforcer les capacités de la plateforme France Volontaires et de ses membres dans la valorisation et la reconnaissance du volontariat, tout en impliquant les volontaires dans cette démarche.

Il s'agira en effet de mieux comprendre les différentes approches de l'accompagnement post-volontariat (l'administratif, le recueil de l'expérience, la continuité dans l'engagement tout au long de la vie et la valorisation des compétences acquises), ainsi que la pluralité des besoins des volontaires.

Cette enquête a notamment pour objectifs spécifiques :

- 1) Evaluer et permettre une meilleure compréhension de nos pratiques actuelles en termes d'accompagnement post-volontariat dans un contexte très hétérogène
- 2) Identifier les facteurs déterminants pour l'amélioration de notre accompagnement au retour afin de renforcer les capacités des acteurs et alimenter la construction d'un référentiel commun
- 3) Contribuer à des actions de plaidoyer pour renforcer l'appui des membres de France Volontaires en s'appuyant sur des faits concrets et chiffrés

1.4 Références constitutives de l'enquête

a. Définition de la valorisation de l'expérience de volontariat :

Cette définition proposée dans le cadre du questionnaire aux membres a été enrichie par les différentes contributions des répondants à l'enquête :

La valorisation consiste à **la mise en valeur des acquis et compétences** (savoir-faire et savoir-être) développés et/ou mobilisés lors de l'expérience de volontariat international qui sont **utiles** à la suite du parcours du volontaire, aussi bien **professionnel, social que citoyen**.

Elle passe notamment par la **reconnaissance du volontariat** qui vise à renforcer sa légitimité et sa plus-value en favorisant sa **prise en compte dans les politiques publiques nationales et les cadres internationaux**, ainsi qu'en démontrant son **impact social** et sa **valeur ajoutée pour la société**.

b. Le Volontariat International d'Échange et de Solidarité (VIES)

En France, le **Volontariat International d'Échange et de Solidarité (VIES)** se divise en trois catégories :

- La première, appelée **volontariat de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire** englobe le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
- La deuxième catégorie concerne le **volontariat d'initiation et d'échange**, principalement axé sur les jeunes, comprenant le Service Civique international, Jeunesse Solidarité Internationale, Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale, ainsi que les chantiers internationaux.
- La troisième catégorie, dénommée **volontariat d'échanges et de compétences (VEC)**, concerne les missions destinées aux seniors ou dans un contexte professionnel, tels que le Congé de solidarité Internationale (CSI), le Congé solidaire de Planète Urgence, et le Congé de solidarité.

Les volontaires français peuvent également participer à des initiatives européennes ou internationales, notamment le Corps européen de solidarité, le Volontariat des Nations Unies, et divers programmes de volontariats nationaux.

c. La réciprocité

La Loi du 10 mars 2010 sur le service civique autorise l'accueil de volontaires internationaux en France par le biais de mobilités croisées, avec un statut et des financements de l'État français, en mettant l'accent sur la réciprocité. Cette loi offre des opportunités aux acteurs du volontariat "long" et individuel en éliminant la condition de résidence de trois mois en France pour les volontaires étrangers, pourvu que des volontaires français soient déployés dans leur pays d'origine. France Volontaires a développé des programmes avec des pays partenaires depuis 2012, facilitant près de 487 accompagnements de volontaires internationaux en France entre 2012 et 2021 dans le cadre du service civique.

La Loi de Programmation relative au Développement Solidaire et à la Lutte contre les Inégalités Mondiales, promulguée en août 2021, étend la réciprocité au Volontariat de Solidarité Internationale

(VSI), permettant depuis 2023 l'accueil de volontaires internationaux en France via ce dispositif de volontariat reconnu comme un instrument d'aide publique au développement.

d. L'insertion socio-professionnelle post-volontariat

L'insertion socio-professionnelle se réfère au processus d'intégration d'un individu dans la société et sur le marché du travail. Dans le cadre d'un volontariat, celle-ci se réfère également à l'influence que cela a sur l'engagement tout au long de la vie et son impact dans le parcours professionnel. L'insertion est ainsi intrinsèque aux facteurs tels que la nature du volontariat, les compétences acquises, le secteur d'activité, et les initiatives personnelles du volontaire.

e. L'accompagnement post-volontariat²

L'accompagnement post-volontariat peut se faire individuellement à la fin de la mission ou collectivement lors d'un stage retour, offrant aux volontaires l'occasion de réfléchir sur leur mission et leurs projets futurs. Ces sessions, communes aux volontaires en service civique, en VSI, et parfois aux personnes ayant participé à un bénévolat international, couvrent les aspects professionnels tels que la capitalisation des expériences, l'amélioration des outils de candidature et la préparation aux entretiens d'embauche. Elles traitent également des aspects personnels, incluant l'impact psychologique, le témoignage en dehors de la mission, les apprentissages et les compétences comportementales.

Plusieurs points sont cependant à prendre en considération, l'accompagnement post-volontariat est très hétérogène au sein de la plateforme et varie en fonction des structures. Certaines évoquent par ailleurs la difficulté à mobiliser les volontaires sur les stages retour en raison de coûts financiers et humains élevés. Il existe également des disparités de fréquence de ces stages. Un autre point d'attention concerne la durée et le dispositif de volontariat, par exemple, les volontaires en service civique bénéficient d'un accompagnement au projet d'avenir pendant toute la mission avec le tuteur, un bilan nominatif doit également être rédigé pour formaliser l'expérience. Les volontaires en réciprocité participent à une séance de restitution à l'Espace Volontariats de France Volontaires. Si un programme national de volontariat existe, il accompagne les jeunes une fois rentrés dans leur pays de résidence.

II. MÉTHODOLOGIE

II.1 Cibles

Le groupe de travail a décidé de se concentrer sur les dispositifs individuels VSI et SCI et si possible le VEC. Les chantiers de jeunes ont volontairement été écarté puisque qu'une étude portant sur les dispositifs JSI VVSI, notamment sur l'influence sur le parcours d'engagement, est actuellement lancée par le Fonjep (Résultats fin d'année 2024).

² Source : <https://france-volontaires.org/soutien-au-retour/> ainsi que le rapport d'analyse du questionnaire envoyé aux membres

a. Volontariat de solidarité internationale (VSI) ³

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, permet à environ 2000 personnes chaque année d'accomplir des missions d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Ouvert à toute personne sans condition d'âge ni de nationalité, le VSI s'adresse principalement à des volontaires jeunes (environ 60% ont moins de 30 ans) et diplômés. Les missions durent jusqu'à 2 ans et contribuent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Les volontaires bénéficient de droits définis dans un contrat, mais l'exercice d'une autre activité professionnelle est exclu. La loi de programmation du 4 août 2021 étend le dispositif en permettant l'accueil de volontaires étrangers en France en vertu du principe de réciprocité.

b. Volontariat en Service Civique International (SCI) ⁴

Le service civique est un volontariat d'initiation destiné aux jeunes, géré par l'Agence du service civique, dont France Volontaires est un membre fondateur. France Volontaires contribue à l'évaluation des projets internationaux.

Le service civique inclut les jeunes de 18 à 25 ans (30 ans pour ceux en situation de handicap), sans condition de diplôme, d'expérience ou de formation préalable. Les participants peuvent être français ou étrangers résidant en France, y compris les Européens ou des jeunes de nationalité des pays accueillant des volontaires français, dans le principe de réciprocité.

La majorité des volontaires ont un niveau Bac+2, 68% sont des femmes, et les principaux pays d'accueil sont en Europe, notamment l'Allemagne, l'Espagne, et la Belgique. Les missions de service civique à l'international couvrent pendant les cinq continents et 73 pays.

La durée de l'engagement varie de 6 mois minimum à 12 mois maximum, dont tout ou partie (au moins 3 mois) peut se dérouler à l'international. Le service civique n'est pas renouvelable, et chaque personne ne peut effectuer qu'un seul service civique.

c. Volontariat d'échanges et de compétences focus sur le Congé de Solidarité Internationale (CSI) ⁵

Le Congé de Solidarité Internationale (CSI) est un programme de volontariat axé sur l'expertise et l'échange de compétences, regroupant : le Congé de Solidarité Internationale, le Congé Solidaire et le Congé de Solidarité. Établi par la loi de 1996, ce dispositif permet à un salarié de s'investir dans une mission d'entraide à l'étranger, avec une durée maximale de 6 mois pour un congé ou plusieurs congés pris de manière consécutive.

³ Source : <https://france-volontaires.org/le-volontariat-de-solidarite-internationale-vsi/>

⁴ Source : <https://france-volontaires.org/le-service-civique/>

⁵ Source : <https://france-volontaires.org/le-conge-de-solidarite-internationale/>

Le Congé Solidaire, initié par Planète Urgence, propose d'accomplir une mission de solidarité internationale d'une durée de 2 à 4 semaines. Le financement de la mission peut provenir de l'employeur ou du volontaire lui-même.

Le Congé de Solidarité provient de négociations intra-entreprises, avec le soutien d'organisations facilitant la mise en œuvre de ce type de mission. Les domaines d'intervention englobent le diagnostic/conseil, la conception, la formation dans les domaines de l'information et de la communication, de la gestion de projets, des activités financières et d'assurance, ainsi que des activités de services administratifs et de soutien.

II.2 Questions évaluatives :

Le groupe de travail s'est réuni afin de pré-identifier les questions évaluatives ci-dessous, celles-ci pourront évoluer suite aux premiers échanges avec le/la consultant.e et au regard de la période de cadrage :

a. Besoins du Volontaire au Retour :

- Quels sont les besoins du volontaire au retour en termes d'accompagnement ?
- Dans quelle mesure les besoins varient-ils en fonction de la durée du volontariat et du dispositif ?
- Comment la variété des motivations des volontaires impacte-t-elle leurs besoins post-mission ?
- Comment évoluent les besoins en fonction du niveau de maturation du projet post-volontariat et de sa temporalité ?
- Quelle est l'importance de l'accompagnement à la valorisation des savoirs-être liés à l'expérience de l'expatriation et de l'engagement ?

b. Evaluation des accompagnements post-volontariats :

- Est-ce que les offres d'accompagnement proposées par les structures répondent aux besoins identifiés par les volontaires ?
- Comment les différences entre les dispositifs, tels que le suivi des Volontaires de Solidarité Internationale et des volontaires en Service civique à l'international et les volontaires internationaux, affectent-elles la satisfaction des volontaires ?
- Comment mieux évaluer sur le moyen et long terme l'efficacité des accompagnements sur l'insertion socio-professionnelle des volontaires ?

c. Freins à l'accompagnement au retour :

- Quels sont les obstacles du côté des volontaires pour évaluer leurs compétences et anticiper leur projet post-volontariat ?
- Pourquoi les structures rencontrent-elles des difficultés à mobiliser les volontaires pour les stages retour, malgré des ressources dédiées ?
- Quelles disparités existent entre les structures en termes de fréquence et de pratiques liées aux stages retour ?

- Comment avoir une meilleure visibilité sur l'accompagnement des volontaires internationaux après leur retour dans leur pays d'origine ?
- Quels sont les besoins en termes d'outils pour valoriser les compétences des volontaires et assurer un suivi efficace ?

d. Développement d'un Référentiel commun pour un accompagnement qualitatif à la portée de tous :

- Comment amorcer le développement d'un référentiel commun couvrant les phases avant, pendant et après la mission ?
- Comment intégrer des outils d'auto-évaluation dans le référentiel pour permettre aux volontaires d'analyser leurs compétences au-delà de l'impact direct de la mission ?
- Quels aspects spécifiques, tels que l'adaptation et les compétences liées à l'expérience d'expatriation, devraient être mis en lumière dans le référentiel ?

II.3 Résultats attendus et livrables :

a. Note de cadrage

Afin de s'accorder définitivement sur la méthodologie à adopter pour cette enquête, le/la consultant-e devra rédiger une note de cadrage à l'attention de France Volontaires et de ses membres.

Pour ce faire, il pourra :

- Consulter la revue documentaire (documents/initiatives pertinents dans le cadre de l'enquête)
- Mener des entretiens exploratoires (8 à 10 entretiens) soit en individuel ou en groupe pour aider à affiner la note avec :
 - Des membres du groupe de travail
 - Les personnes en charge du suivi/ accompagnement des volontaires
 - Des anciens volontaires
 - Des chargé-es d'appui au développement des volontariats/ VSI appui à l'espace volontariat

Afin d'assurer une représentation significative, un échantillonnage d'au moins 500 personnes est souhaité.

Les membres du groupe de travail seront sollicités pour garantir la bonne transmission du questionnaire à leurs volontaires. Il sera également important d'identifier les bases de données disponibles et de consulter les institutions gestionnaires afin de faciliter la collecte de réponses aux questionnaires.

b. Les livrables

Un questionnaire

Pour la réalisation de ce questionnaire, le groupe de travail souhaite diversifier sa cible tant en termes de dispositifs, zones géographiques (la définition des zones pays est également un aspect crucial à prendre en compte) que dans la temporalité, compte tenu des variations des besoins de six mois à 2 ans après celle-ci.

Par ailleurs, en parallèle le/la consultant.e aura accès à divers groupes de volontaires. Des dates de stages retour ont par exemple été identifiées par les membres, telles que celles de Fidesco en octobre et le rassemblement des volontaires internationaux en réciprocité avec le RED fin mai.

Le groupe suggère par ailleurs de concevoir des questions communes, tout en intégrant différents schémas, trajets, et catégories spécifiques aux différents dispositifs, permettant ainsi une analyse croisée des données.

Il conviendra pour le/la consultant.e de spécifier les outils qu'il envisage pour le développement du questionnaire et de l'analyse des données.

Une synthèse incluant des recommandations

Cette étape impliquera une synthèse des informations recueillies, qui fera l'objet d'une première restitution par le/la consultant.e au cours du prochain groupe de travail valorisation fin mai. Cette séance de travail sera suivie d'une seconde restitution courant juin au cours de laquelle les recommandations finales seront présentées devant notamment les volontaires interrogés. Cette approche vise à garantir l'implication et la validation des parties prenantes, assurant ainsi la pertinence et la qualité des recommandations finales.

III. ASPECTS PRATIQUES

III.1 Moyens humains

L'enquête sera menée par le/la consultant.e appuyé.e par :

- Le Service Reconnaissance et Valorisation de France Volontaires
- Les Espaces Volontariats
- Un Comité de pilotage : membres qui veulent s'impliquer plus spécifiquement sur l'enquête
- Un Comité technique : membres qui sont dans le groupe de travail Valorisation de France Volontaires

III.2 Calendrier prévisionnel

La/le consultant.e travaillera sur l'enquête prévisionnellement entre mi-avril et fin juin 2024 (une période de 2,5 mois)

Activité	Parties prenantes	Calendrier				
		1er temps : lancement des travaux	2ème temps : La préparation	3ème temps : Envoi des questionnaires	4ème temps : Élaboration du rapport de l'enquête	5ème temps : restitution et orientation stratégiques des travaux
A1. Validation des termes généraux pour la finalisation des TdR	GT	01-févr-24				
A2. Publication d'appel à manifestation d'intérêt	CoPil		Fin mars 2024			
A2. Préparation de l'enquête - TdR affinés	Consultant.e + GT		Mi-avril 2024			
A3. Passation des questionnaires	FV + Membres + consultant.e			Mai 2024		
A3. Bilan de mi-étape de la consultation	GT + Consultant.e			Mi-mai 2024		
A4. Production, restitution et validation de l'enquête	Gt + consultant.e				Juin 2024	
A5. Appropriation et mise en œuvre des projets FV	FV + GT					À partir de Mi-juin 2024

III.3 Projection Budgétaire

Le budget prévisionnel s'élève à un maximum de **15 000 euros TTC**, répartis comme suit :

- Honoraires et frais Journaliers de **600 euros TTC maximum par jour dans la limite de 13000 euros** pour la durée totale du projet.
- Postes budgétaires spécifiques avec **2 000 euros TTC pour la communication, les imprévus, et les restitutions**

IV. PROFIL SOUHAITÉ

La prestation sera réalisée par un/une consultant.e réunissant les expériences, connaissances et compétences suivantes :

- Possession et maîtrise de logiciels/solutions de création de questionnaires, d'analyse de données voire de datavisualisation exigée
- Très bonnes connaissances des méthodes d'enquête quantitatives comme qualitatives
- Une bonne connaissance des secteurs de l'insertion socio-professionnelle, volontariat ou citoyenneté est un plus
- Connaissance du territoire français et d'un ou plusieurs pays d'intervention à l'étranger
- Maîtrise de l'anglais souhaitée

Composition du dossier et soumission des Candidatures :

Les dossiers de soumission devront comporter les pièces suivantes :

- La compréhension et les observations sur les termes de référence
- La méthodologie proposée assortie de la présentation des outils envisagés pour la collecte de données
- Un planning détaillé
- Les CV du ou des consultantes et consultants
- Un budget détaillé

Les dossiers devront être transmis au plus tard le **27 mars 2024 à 18h (heure de Paris)**, au courriel : audrey.quiquine@france-volontaires.org

Tous les dossiers reçus après la date indiquée ou envoyés à toute autre adresse ne seront pas pris en compte.